VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES AMÉLIORÉES,

—ET DE—

BEAUCOUP DE VALEUR,

Dans les Premier, Second et Troisième Districts.

Succession de Hyppolite Belot.

Marie Louise Belot et als. versus Emma et Amélie Belot.

No 45,670—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 6 novembre 1895, à midi, il sera vendu à l'encchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, rue Bargane, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 24 septembre 1895, et annal contradictoirement aux délibérations et recommandations de la réunion de famille homologuée le 2 octobre 1895, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1o Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Solis (maintenant Locust) et Magnolia (anciennement Emanuel), et désigné par le numéro quinze, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, ancien arpenteur, sous la date du cinquième jour de mars 1855, et déposé dans le bureau de William Shannon, ancien notaire de cette ville, comme plan No vingt-huit du livre de plans; lequel dit lot mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Clio sur cent dix-sept pieds cinq pouces six lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et dépendances qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et mansarde, avec quatre chambres en bas et deux chambres en haut, et dépendances dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, citernes gaz, etc., connue par le No municipal 2528 rue Clio.

2e Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara (anciennement St Madeleine) Magnolia (anciennement St-Mark) Gravier et Perdido, désigné par le No vingt deux, d'après un plan de J. A. D'Hémecourt, député arpenteur, en référence à un acte de vente par Henry W. Taylor à Vve James Lambert, passé le 13ème jour de février 1869, pardevant W. J. Castell, ancien notaire de cette ville, une copie duquel plan est annexée à un acte passé le 8me jour de juillet 1870 pardevant ledit notaire W. J. Castell; lequel dit lot en portion de terre mesurant, d'après le dit plan, trente pieds de face à la rue Clara sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds dix pouces six trente pieds de largeur dans le fond. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, ardoisée, avec trois chambres dans le corps de logis et deux chambres dans le fond, une de chaque côté; cour, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 410 et 412 rue Clara.

3e Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara (anciennement Magdalena), Magnolia (anciennement St-Mark) Gravier et Perdido, désigné par le No vingt deux, d'après un plan de J. A. D'Hémecourt, député arpenteur, en référence à un acte de vente par Henry W. Taylor à Vve James Lambert, passé le 13ème jour de février 1869, pardevant W. J. Castell, ancien notaire de cette ville; lequel dit lot mesure d'après le dit plan trente pieds de face à la rue Gravier, trente pieds de largeur dans le fond sur quatre-vingt-trois pieds six pouces une ligne de profondeur sur la ligne du lot No vingt et un et quatre vingt dix pieds deux pouces six lignes de profondeur sur la ligne du lot No vingt trois.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à un étage, couverte en ardoises, avec quatre chambres et un cabinet de chaque côté, lieux d'aisance, citernes, cour, etc., connues par les numéros municipaux 1652 et 1654 rue Gravier.

4e Un certain lot de terre, situé dans le même district et îlet que celui décrit ci-dessus, et désigné par le No vingt-trois, d'après le plan ci-dessus mentionné, et mesurant, d'après le dit plan, trente pieds huit pouces six lignes de face à la rue Gravier, trente pieds de largeur dans le fond par quatre-vingt-dix pieds deux pouces six lignes de profondeur sur la ligne du lot vingt deux et quatre-vingt-seize pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne du lot No vingt quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à un étage, couverte en ardoises et ayant trois chambres et cuisine de chaque côté; citernes, cour, lieux d'aisance, etc; connue comme les Nos municipaux 1656 et 1658 rue Gravier.

5e Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Bourgogne et Dauphine, désigné par la lettre C, d'après un plan dressé par F. N. Tomine architecte, daté le 1er mai 1867, et déposé en le bureau de F. Grima, notaire; lequel dit lot mesure en mesure américaine trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine, sur une profondeur de soixante-quinze pieds neuf pouces et deux lignes entre lignes parallèles, formant un angle droit vers la rue Dauphine par la propriété de F. D. Avegno et dans le fond par le lot A, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve.

Les améliorations comprennent une maison simple en bois, contenant 3 chambres et cabinets, dépendances dans le fond avec toit en ardoises, contenant deux chambres et deux cabinets et galerie, hydrants, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 931 rue Toulouse.

6e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en chaque sorte, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne Toulouse et St-Pierre, et mesurant, d'après un plan de Paul C. Bondousquié, arpenteur, le 18 mars 1867, quarante huit pieds de face à la rue Dauphine sur cent soixante deux pieds dix pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et soixante-neuf pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue St Pierre, à laquelle profondeur le dit terrain s'ouvre à angle droit vingt pieds de quatre lignes ensuite sur une seconde ligne de profondeur deux pieds onze pouces trois lignes; ensuite s'ouvrant encore à angle droit huit pieds six pouces et deux lignes, ensuite sur une troisième ligne de profondeur de quarante six pieds cinq pouces et cinq lignes, et ensuite se fermant à angle droit trente-neuf pouces et trois lignes, ensuite s'ouvrant encore à angle droit huit pieds six pouces et deux lignes, ensuite sur une quatrième ligne de profondeur de quarante six pieds cinq pouces et cinq lignes, et ensuite se fermant à angle droit trente-neuf pieds deux pouces et quatre lignes, ensuite sur une dernière ligne de profondeur de quatre pieds deux pouces ainsi jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure trente neuf pieds. Le tout d'après le plan de D. E. Seghers, arpenteur, daté le 2 mai 1895.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à un étage, contenant 3 chambres et deux cabinets dans la mansarde de chaque côté; aussi, une maison double en briques à deux étages dans le fond avec 3 chambres en haut et 3 chambres en bas de chaque côté, gaz, hydrants, lieux d'aisance, écurie, poulailler, etc., connue par les numéros municipaux 625 et 627 rue Dauphine.

7e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le faubourg Trémé, dans l'îlet borné par les rues Robertson, St Philippe, Ursulines et Claiborne; lequel lot est désigné par le No 4 d'après un plan dressé par Philip Pilié, arpenteur de ville, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Maureau, ancien notaire de cette ville, le 17 février 1831, et mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 3 et de l'autre par le lot No 5 et dans le fond par le lot No 3.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à deux étages toit en ardoises, retirée de la rue avec trois chambres de chaque côté, citernes, lieux d'aisance, puits, etc. connues par les numéros municipaux 1604 et 1606 rue des Ursulines.

8e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Orléans, Ste Anne et Derbigny, désigné par la lettre A, d'après un plan fait par D. E. Seghers, le 1er mai 1895, et ci-annexé pour référence.

Le dit lot mesure d'après le dit plan, vingt-sept pieds deux pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Ste-Anne de quatre-vingt-quinze pieds dix pouces et sept lignes.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage contenant un shop et deux chambres dans le fond, aussi une maison à deux étages, avec toit en ardoises dans le fond avec deux chambres en haut et deux chambres en bas connue par les numéros municipaux No 732 rue Claiborne.

9e Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que celui décrit ci-dessus et désigné par le lettre B, sur le plan mentionné plus haut par D. E. Seghers, et mesure d'après le dit plan, trente-un pieds huit pouces de face à la rue Claiborne par quatre vingt quinze pieds dix pouces et sept lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double en bois avec mansarde, toit en ardoises, contenant deux chambres et un cabinet de chaque côté, gaz, hydrants, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 729 et 731 rue Claiborne.

10e Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Victoire (maintenant Decatur), Moreau (maintenant Chartres), Marigny et Mandeville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par A. D Hémécourt, arpenteur, le 22me jour de juillet 1840, déposé comme plan numéro cinq du livre de plans numéro deux, dans le bureau de Octave de Armas, ancien notaire de cette ville, lequel dit lot de terre mesure vingt-et-un pieds de face à la rue Mandeville, la même mesure dans le fond sur la ligne le séparant du lot numéro cinq, et quatre-vingt-treize pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, avec allée sur le côté, contenant trois chambres en bas et deux grandes chambres en haut; aussi une cuisine en briques à deux étages, contenant en tout quatre chambres; citernes, hydrants, cour en pierres plates, etc.; connue par le numéro municipal 512 rue Mandeville.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un crédit de un an ou à un et deux ans, en billets de l'acquéreur, divisés en coupons pour satisfaire les parts respectives des héritiers, portant la rente au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra faire assurer les bâtisses sur les dites propriétés pour leur valeur entière, et devra transférer les polices d'assurance au porteur ou porteurs des dits billets, et finalement, devra payer tous les droits d'enregistrement, et devra déposer avec les encanteurs 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 oct—4 5 9 16 23 30—6 nov.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX MAISONS DOUBLES.

VENTE EN BLOC.

Succession de Jean Baptiste, connu comme Louis Raysaisiner.

No 46,203—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, 13 novembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans**, rue Bargane, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 octobre 1895, les propriétés ci dessous décrites, à savoir—

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situées dans le Faubourg Trémé, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 186, borné par les rues Ursulines, Claiborne, Robertson et St-Philippe, et désignés par les Nos deux et trois d'après un plan daté le 9 décembre 1839, lequel est annexé à un acte passé pardevant Adolphe Maureau, ancien notaire en cette ville, le 11me jour du même mois et de la même année; lesquels dits lots mesurent chacun (mesure française) 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux maisons doubles désignées par les numéros municipaux 1,610 et 1612, 1,614 et 1,616 rue des Ursulines, 1,610 et 1,612 ont 2 chambres, cabinet et escalier de chaque côté, et couverts en ardoises, une bâtisse à deux étages, et couverte en ardoises dans le fond ayant une chambre en haut et une en bas à chaque maison, gaz, citerne, lieux d'aisance, etc. Nos 1,614 et 1,616 ont quatre chambres de chaque côté, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Termes et Conditions.—La moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans, par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente et garanties par hypothèques spéciales et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité. Un dépôt comptant de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Gustave Le Gardeur, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

9oct—9 16 23 30—nov 6 13

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

4 Chevaux et 8 Vaches et Bœufs.

Succession du Dr Eugène Robasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau Exchange Building—Le VENDREDI, 15 novembre 1895, à 10 heures A. M. aux Abattoirs, à Algers, en bas du dépôt du Chemin de fer Morgan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 23 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—4 chevaux et 8 vaches et bœufs pour le compte de la succession susdite—Conditions—Comptant.

5nov—5 10 15

PAR PAUL & GURLEY.

Propriété de Choix ! Bon Placement !

La grande et confortable résidence à deux étages, No 1434 rue St-Claude, à l'encoignure Kerlerec, dans l'îlet bornée par la rue Esplanade.

Distribuée confortablement ayant toutes les commodités nécessaires, cour pavée, citernes, hydrants et gaz partout. Admirablement située près des marchés, des églises et des écoles. Commande des locataires: les locataires présents y sont depuis plus de 8 ans; rapportant $292 50 par an et ayant un bail jusqu'au 30 septembre 1896. Un bon et permanent placement, à vendre à l'encan, LUNDI, 5 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune. Voyez le plan pour dimensions.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à un et deux ans; 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. D. Taylor, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.

20 oct.—nov 5

PAR STEPHEN J. DERBES.

Chance Splendide Pour Un Paygain.

PHARMACIE A L'ENCAN

MERCREDI, 6 NOVEMBRE, A 11 A. M., il sera vendu à l'encan le contenu et la clientèle d'une pharmacie du second district, bien située et faisant de bonnes affaires au comptant.

Pour l'adresse et autres informations s'adresser à l'enbanteur soussigné les jours de 9 A. M. à 4 P. M.

Conditions—Comptant.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
Nouveau No 210 rue Royale, près Douane.
no3—4fois

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suplé'ents, France Mode, Mode Nationale, Le Echo il Mode, Bon Jouri al, Caricature, Eclipse, Jual. Amusant, Jal des Voyages Monde Comique P. Jual. p. rire, Scien. l'trée, etc.

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.

DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands

VENTES A L'ENCAN

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de choix dans les Premier et Quatrième Districts.

Cette propriété de valeur, magasin en briques à trois étages, à deux corps de logis et résidence coin de l'avenue Howard et de la rue Caronde'et.

Cette élégante, attrayante et moderne résidence en bois à deux étages, No 1121 rue Première entre Magazine et Camp.

—AUSSI—

Actions de Germania Insurance Co.
Actions de la Citizens Bank.
Actions du Germania Savings Bank,
Actions de la La. Sulphur Mining Co.

Aussi, une bibliothèque et livre.

IN RE MISS C. H. CURTIUSS VS CARL CURTIUS ET ALS.

No 46,709—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —Division E

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur- Bureau, No 727 rue Commune.—MERCREDI, le 4 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 31 octobre 1895, in re Miss C. H. Curtius versus Carl Curtius et als., Dossier No 46,709 de la dite Cour, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage—

Premièrement—Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Howard, vingt-et-un pieds de face à la dite avenue Howard, cinquante-huit pieds de profondeur et face à la rue Caronde et soixante-sept pieds sur la ligne qui le divise du lot No 2, ci-dessus décrit, et 28 pieds dans le fond.

Le lot No 2 mesure 21 pieds de face à l'avenue Howard 67 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 1 ci-dessus décrit, 72 pieds sur la ligne opposée, 33 pieds 3 pouces dans le fond; lesquels dits deux lots de terre font partie de deux grands lots: aussi désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer de ville, le 4 avril 1832, annexés pour référence à un acte de vente pardevant H. Pedescloux, alors notaire en cette ville en date du 12 avril 1832; les améliorations consistent en une résidence et magasin en briques à trois étages et deux corps de logis coin de l'avenue Howard et la rue Carondelet. L'encoignure est occupée par M. H. R. Bordenave comme un emporium de meubles et est loué avec bail jusqu'au 30 septembre 1896 à raison de $480 par mois.

No — rue Carondelet est occupé comme résidence privée, et est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1896, à raison de $420 par ans, faisant un total de $900 par ans.

Emplacement insurpassable, à proximité du centre des affaires, dans une section charmante et plaisante, près de la ville par suite du bruit chemins de fer, près de Lee Circle, Bibliothèque Howard, écoles, église et manège.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 147, bornés par les rues Camp, Magazine Première et Pauline, les dits lots sont de la contenance de terre se touchant et sont désignés par les lettres J et H conformément à un plan de Geo. H. Grandjean, arpenteur, daté le 7 juillet 1892, et mesurant 63 pieds 9 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 104 pieds, entre lignes parallèles. Laquelle portion de terre forme une partie du lot de terre désigné par la lettre "F" sur un plan de voyer de H. W. W. Reynolds.

La dite portion de terre touchant le lot C et est composée d'une partie du lot original désigné par les Nos 9 et 10, décrite ci-dessus partie avant Ben Buisson.

Les améliorations sur le dit lot consistent en une jolie et attrayante résidence en bois à deux étages, confortablement subdivisée, ayant tous les conforts modernes, grande chambre dans la cour, embellie par un jolie grillage en fer et connu par le No 1121 rue Première, lieu voisinage charmant, à proximité des chemins électriques, etc.

Le local peut être examiné jeudi, avec une carte d'admission des encanteurs.

Quatrièmement—Seize actions du fonds capital de la Germania Insurance Co de la Nouvelle-Orléans.

Cinquièmement—Dix actions du fonds capital de la Germania Savings Bank de la Nouvelle-Orléans.

Sixièmement—Sept et un tiers actions du nouveau fonds capital de la Citizens Bank de la Nouvelle-Orléans.

Septièmement—Dix sept actions du fonds capital de la Louisiana Sulphur Mining Co de la Nouvelle-Orléans.

Huitièmement—Une bibliothèque et livres.

Conditions de la vente pour les propriétés—Un tiers en plus comptant et le reste en paiements égaux représentés par billets d'acquéreurs, payables à un et deux ans à partir de la date avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, garanties par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur sur la propriété, ensemble avec les assurances et clauses usuelles de garanties, obligations dans les ventes. Les acquéreurs assumeront le paiement et des taxes d'Etat dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente sur le prix d'adjudication.

Pour les actions comptant avant livraison.

Pour la bibliothèque et les livres, etc, comptant.

3 nov—3 10 17 24—déc 1 4

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address

MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 113. 26jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage dans le Troisième District.

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

No 40,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 5 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 25 octobre 1895, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant en place de l'Hon. N. H Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, maintenant absent en congé, rendu dans l'affaire ci dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir —

Un cottage en bois à un étage ayant 4 chambres, écurie et dépendances, etc., dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Villeré, Féliciana et Clouet.

Le terrain comprend trois lots désignés par les Nos 12, 13 et 14 sur un plan de J. A. De Poutly, le 20 octobre 1866; les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Féliciana sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 6 lignes. Le lot 12 ferme l'encoignure des rues Féliciana et Robertson. La propriété se trouve près du chemin de fer de la rue Louisa et de la rue du chemin de fer de la rue des Remparts.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix de son enchère seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3nov—3 10 17 24—déc 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Zulma Bergeron, Veuve du Dr Bernard Navarre.

No 45,353 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 7 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 septembre 1895, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division "B", siégeant à la place de l'Hon. N. H Rightor, juge de la Division "D", maintenant absent en vacances, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Toledano, Constance et Laurel. Le dit lot est désigné par le No 9 sur un plan de Faubourg Delassize, le lot de terre est désigné par le No 11 formant l'encoignure des rues Pleasant et Constance et mesure 80 pieds de face à la rue Pleasant sur 125 pieds de profondeur et de face à la rue Constance, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations désignées par le No 940 rue Pleasant et 3246 rue Constance.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt par la date d'adjudication jusqu'au paiement, plus 10 0/0 Honoraires d'avocats dans le cas de procès pour forcer la collection des billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur paiera les Taxes d'Etat pour l'année 1895, 10 0/0 comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7

PAR BAUMAN, DIETRICH, LONGSHORE REAL ESTATE CO., LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en bois à deux étages, No 1729 rue Clio.

Succession de John Murphy.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 47,025.

PAR BAUMAN, DIETRICH, LONGSHORE Real Estate Co. Ltd., N. Wells Longshore, Encanteur — Bureau 617 Place Commune.—Le MERCREDI, 20 novembre 1895, à midi, à la New Orleans Auction Exchange No 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de la 16 octobre 1894, lancé par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

La maison double No 1729 rue Clio, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, Marais, Claiborne et Apollo, maintenant Carondelet, Clio et Calliope; le dit îlet est désigné par le numéro trente et un; la maison contient 8 chambres aussi une bâtisse dans le fond avec 6 chambres. Le lot de terre est désigné par le numéro un et forme une partie du lot numéro treize de l'îlet No 31 du Faubourg Loulet et mesure en mesure américaine, trente-et-un (31) pieds sept pouces et sept (7) lignes de façade à la rue Clio sur cent cinquante-neuf (159) pieds neuf pouces et sept (7) lignes de profondeur, entre lignes parallèles près des marchés, écoles et églises.

Conditions—Un tiers en plus comptant la balance, s'il en reste, à un an de crédit avec des billets garantis par hypothèque et privilèges du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité, avec 8 0/0 d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final, l'acquéreur assumant au delà du prix de vente les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1895. Un dépôt comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant John Bassich Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 oct—16 20 27—nov 3 10 17 20

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement de Choix.

DOUBLE COTTAGE NEUF

Encoignure des rues Lapeyrouse et Miro.

TROISIEME DISTRICT.

A L'ENCAN.

JEUDI, 14 NOVEMBRE 1895.

Dans l'affaire de la Succession de Mlle Elizabeth Crone.

No 45,127.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH. — J. Paul Hecker encanteur. —Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 14 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 10 octobre 1895, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en vacance, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, dans l'îlet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Laharpe, étant le lot No 16 du dit îlet, ayant mesure 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Miro sur 98 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lapeyrouse. Lequel dit lot forme l'encoignure des rues Miro et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent d'un cottage double, comparativement neuf, avec 4 chambres de chaque côté, rapportant un revenu de $240 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par liens du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; toutes les taxes sont payées; l'acquéreur fera un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fernn Kernan, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

13 oct—13 20 22 27—nov 3 10 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

WAGONS, ETC.

James J. Frigerio vs ses créanciers.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau No 54 et 56 rue Baronne.— En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred D. King, juge, daté le 25 octobre 1895, et à moi adressé, je procéderai à la vente, au local, 1241 RUE CLAIBORNE, près Esp ande, le LUNDI, 11 novembre 1895, à 11 heures A. M.—

Un lot de wagons, brancards, glacières, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

30 oct—30—nov 3 10 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RESIDENCE-COTTAGE

—ET—

L'Emplacement de Choix pour Affaires.

Coin des rues St-Thomas et Ste-Thérèse.

Actuellement occupé comme Magasin de Chaussures,

Et la Bâtisse Simple à Deux Etages dans le Fond,

Sur la rue St Thomas.

A longue échéance et faible intérêt.

Succession d'Henry Wirth.

No 46,483 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Sera vendu à l'enchère publique—MARDI, 12 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E" rendu le 21 août 1895 et signé le 27 août 1895. Il sera vendu à l'encan—

1o Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Esplanade et Polymnie et désigné comme lot No 4 sur un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, le 7 octobre 1857 et annexé à l'inventaire de la succession de Paul Lefebre, dressé par T. Guyot, le 8 octobre 1857; le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces entre lignes parallèles au pied américain.

2o Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le même district et îlet, désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par Henry Mulhausen architecte et voyer, déposé en étude de J. B. Marks, ancien notaire, et en cette ville comme plan No 73 des livres des plans; lequel lot mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage résidence en briques à deux étages et deux corps de logis, désignés par les Nos 1718 et 1718 rue Carondelet, entre Esplanade et Polymnie, chaque côté ayant hall, salon, salle à manger, cuisine et à peu près 5 chambres à coucher bien aérées, cour pavée, barrière en fer, les deux propriétés seront vendues ensemble. La possession du No 1718 rue Carondelet est réservée pour 60 jours après le passage de l'acte de vente sans payer de loyer.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garanti par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; taxes de 1895 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent devront exigés au moment de l'adjudication. Acte de vente au frais de l'acquéreur par devant Fred. Adolph, notaire.

6 oct—6 13 20 27 nov 3 10 14.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans dans le Second District portant le nouveau numéro municipal 433 rue Bourbon, entre les rues St-Pierre et Toulouse.

Louise M. Guinault vs Joseph Mansion.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 46,556—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, dans la Premier District de cette ville, le JEUDI 5 décembre 1895, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine et Toulouse; le quel dit lot est désigné par la lettre D, d'après un plan